

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ



La haute direction d'Hélicoptères Canadiens s'engage à offrir des conditions et des attitudes de travail sûres et saines au sein de l'entreprise. Cette politique signifie que la sécurité et la santé de tous les employés et passagers, ainsi que la protection des biens matériels de l'entreprise, sont d'une importance capitale dans la conduite de nos activités.

Les risques inhérents à toutes les opérations doivent être gérés pour prévenir les blessures professionnelles et les maladies.

Tous les niveaux de direction sont responsables et sont tenus responsables de fournir un environnement de travail sûr grâce à un leadership actif, des procédures actives, des programmes de formation active et une communication active. La direction doit s'assurer que les réglementations, les informations et l'équipement nécessaires en matière de sécurité et de santé sont facilement accessibles à tous les employés. La direction examinera les accidents et abordera les préoccupations en matière de sécurité lors des réunions régulières d'un comité formel de sécurité de la direction.

Tous les employés doivent se familiariser et se conformer aux politiques, réglementations et informations pertinentes en matière de sécurité et de santé, et utiliser l'équipement approprié en matière de sécurité et de santé fourni par l'entreprise. Les employés doivent travailler de manière à se protéger eux-mêmes, leurs collègues, les clients et autres personnes, et ce en conformité avec toutes les lois et réglementations sur la santé et la sécurité au travail.

La direction et le personnel opteront toujours pour la politique et la procédure de sécurité la plus restrictives chaque fois que des mesures contradictoires existent entre les politiques de sécurité d'Hélicoptères Canadiens et celles de ses clients.

Nous nous attendons à ce que l'excellence en matière de sécurité et de santé soit réalisée grâce au soutien et à la participation active de tous les niveaux de direction et d'employés.

Don Wall
Président & PDG
Hélicoptères Canadiens Limitée

Date: 1 janvier, 2026